

LE PALAIS DU TRAVAIL

Le pavillon syndical et coopératif de la place Duplex — Un palais inachevé — Une exposition du travail — Situation critique — Une solution s'impose.

Il se passe actuellement dans Paris un fait absolument extraordinaire. Il s'agit d'un véritable palais qui a coûté déjà près de six cent mille francs et dont les travaux ont dû être complètement suspendus, faute des fonds nécessaires à son achèvement.

Nous voulons parler du Palais du Travail, autrement dit du Pavillon syndical et coopératif, construction architecturale et massive dont on s'est beaucoup occupé déjà mais dont on a donné un historique assez incomplet.

Le 1^{er} décembre 1895, se fondait la Bourse coopérative des Sociétés ouvrières de consommation, destinée à relier ces œuvres d'un si haut intérêt au point de vue économique et social. Dans le courant du mois de novembre 1897, dans cette Bourse coopérative qui, à ce moment, avait réussi à fédérer environ 28,000 familles, naissait l'idée d'une exposition spéciale ouvrière destinée à marquer la participation du monde du travail à l'Exposition de 1900.

En décembre 1897, durant le congrès dont la tenue fut provoquée par la Bourse coopérative, une commission fut nommée, avec mandat d'étudier le projet. Elle était composée de vingt et un membres, à raison de sept membres pour chacun des trois groupements intéressés à l'Exposition ouvrière : les syndicats ouvriers les associations coopératives de production et les associations coopératives de consommation.

Sur le conseil de M. Boucher, alors ministre du commerce, la commission exécutive s'adressa au Conseil municipal et sollicita une subvention de 500,000 francs et un emplacement.

Comme emplacement, les délégués s'étaient arrêtés à la place Duplex qui leur paraissait offrir cet avantage précieux d'être toute proche de l'Exposition. La place Duplex devait être transformée en square.

M. Moreau, sur la proposition que fit M. Labusquière au conseil municipal, d'attribuer la place Duplex à la construction du Pavillon syndical, déclara que, loin d'être hostile au choix des délégués, il verrait, au contraire, volontiers le Palais du Travail, s'élever sur cet emplacement.

La place Duplex fut donc concédée aux membres de la commission exécutive, mais à condition que l'édifice n'aurait pas une durée excédant celle de l'Exposition. Le jour de la clôture de la grande kermesse, la Ville de Paris devait reprendre son terrain.

Ceci ayant été nettement stipulé, la commission municipale de l'Exposition examina la demande de subvention qui lui était soumise par la commission exécutive.

Par une délibération du 15 décembre 1899, le conseil municipal accordait aux syndicats intéressés une subvention de 200,000 francs. Malheureusement, il ne fut pas spécifié, bien que la commission municipale de l'Exposition l'eût verbalement promis aux délégués, qu'un crédit supplémentaire pourrait être ultérieurement voté par le conseil, au cas où les municipalités de province ayant des Bourses de travail, et les sociétés coopératives ne parleraient pas une souscription de 100,000 francs.

En outre, le conseil municipal ne consentait à l'attribution de la subvention de 200,000 francs que sous condition que l'Etat participerait pour une somme égale à l'édification du Palais du Travail.

L'Etat, par une loi du 16 mars 1900, votée par le Parlement sur la proposition du ministre du commerce et de l'industrie, accorda une subvention de 200,000 francs. Le comité de propagande et d'initiative du Palais du Travail invita alors les syndicats, Bourses de travail et sociétés coopératives de province, à solliciter de leurs municipalités respectives des subventions qui ne s'élevèrent, contrairement aux prévisions, qu'à la somme de 12,950 francs.

Enfin le 14 juillet 1900, le conseil général du département de la Seine accordait une

mission exécutive avait les fonds entre les mains. Elle songea, avant tout, à employer l'argent. Puis l'examen de la situation lui fit reconnaître qu'il y aurait plutôt avantage à faire l'exposition ouvrière à une autre époque que celle de l'Exposition universelle.

En effet, nombre d'ouvriers et d'organisations se trouvaient engagés depuis longtemps avec le secrétaire général ; au contraire, d'autres éléments nombreux et importants, trop tardivement informés, ne pouvaient être prêts ; l'exposition ouvrière perdant ainsi les meilleurs de ses participants, n'aurait pu donner tous les résultats qu'on en devait espérer ; elle aurait alors passé absolument inaperçue et inappréciée, et fatalement, aurait été absorbée par l'Exposition universelle.

Au printemps suivant, au contraire, on pourrait faire une belle exposition ouvrière où tous les éléments intéressés auraient groupé leurs efforts et dont rien ne viendrait détourner l'attention.

La commission estima qu'au lieu d'édifier le Palais du Travail comme une construction provisoire, il valait beaucoup mieux élever une construction définitive. Et elle se mit à l'œuvre, sans se préoccuper de l'Exposition universelle qui tirait à sa fin, avec la conviction qu'elle allait doter un quartier de Paris, qui en était dépourvu, d'un monument d'une incontestable élégance et d'une certaine valeur architecturale et sculpturale.

C'était donner enfin à la classe ouvrière, avec le pavillon du Travail, un abri où ses conceptions, ses études, ses travaux, ses constants efforts vers le progrès, pourraient à l'aise et sans contrainte se développer et se manifester diversement, soit dans des expositions permanentes ouvrières, des expositions d'art appliquées à l'industrie ou tous autres manifestations.

La commission poussa les travaux sans relâche, fit appel au concours des Sociétés ouvrières, aux maçons, aux menuisiers, aux charpentiers, etc., pour l'édification en régie du monument, et sut inspirer une telle confiance à tous, qu'après que le crédit de 440,000 francs dont elle disposait fut épuisé, les ouvriers, comptant sur une nouvelle subvention du conseil municipal, travaillèrent sans exiger immédiatement leurs salaires, jusqu'à concurrence d'une somme de 173,367 fr. 77 cent.

Or, le conseil ne veut pas accorder de nouvelle subvention. Il a fait le sacrifice de 200,000 francs et s'inquiète peu de constater qu'en aidant à solder les 300,000 francs qui sont nécessaires pour achever le palais et désintéresser les ouvriers qui ont travaillé en régie, la Ville deviendra propriétaire d'un monument solide et durable, qui aura coûté un million. Car le palais est bâti sur un terrain appartenant à la Ville, et peut être facilement affecté soit à l'installation d'un musée, soit à une organisation intéressant les métiers et corporations, une sorte d'exposition permanente du travail.

Il est possible que le conseil municipal refuse de souscrire à la prétention, émise par la commission exécutive, de désaffecter, sans son autorisation, une place publique, qui ne lui a été concédée que pour une durée déterminée, place publique qui est, en outre, située au milieu d'un quartier populeux et relativement peu salubre. Mais il faut considérer que ce quartier s'assainit de jour en jour et que de larges voies vont être ouvertes incessamment, qui doivent précisément aboutir à la place Duplex et assainir de ce fait ce populeux quartier.

En outre, la caserne Duplex, dont l'insalubrité est connue, est appelée un jour ou l'autre à disparaître. Enfin, le morcellement partiel du Champ-de-Mars, actuellement à l'étude, semble plaider en faveur du maintien et de l'achèvement du Palais sur l'emplacement régulièrement, quoique temporairement concédé par le conseil municipal.

Grâce à l'obligeance de M. Philippon, qui a dressé les plans du monument, et en dirigeant la construction, nous avons pu visiter ce palais, dont la toiture et les aménagements n'ont pu être achevés. On en a garanti comme on a pu, par des bâches, les boiseries et les escaliers intérieurs, durement éprouvés par l'hiver pluvieux que nous venons de traverser.

Le Palais du Travail, qui ne comprend pas moins de 2,500 mètres de superficie, se compose d'un immense hall central avec coupole de quarante mètres de hau-

Le 1^{er} décembre 1899, se fonda la Bourse coopérative des Sociétés ouvrières de consommation, destinée à relier ces œuvres d'un si haut intérêt au point de vue économique et social. Dans le courant du mois de novembre 1897, dans cette Bourse coopérative qui, à ce moment, avait réussi à fédérer environ 28,000 familles, naissait l'idée d'une exposition spéciale ouvrière destinée à marquer la participation du monde du travail à l'Exposition de 1900.

En décembre 1897, durant le congrès dont la tenue fut provoquée par la Bourse coopérative, une commission fut nommée, avec mandat d'étudier le projet. Elle était composée de vingt et un membres, à raison de sept membres pour chacun des trois groupements intéressés à l'Exposition ouvrière: les syndicats ouvriers les associations coopératives de production et les associations coopératives de consommation.

Sur le conseil de M. Boucher, alors ministre du commerce, la commission exécutive s'adressa au Conseil municipal et sollicita une subvention de 500,000 francs et un emplacement.

Comme emplacement, les délégués s'étaient arrêtés à la place Duplex qui leur paraissait offrir cet avantage précieux d'être toute proche de l'Exposition. La place Duplex devait être transformée en square.

M. Moreau, sur la proposition que fit M. Labusquière au conseil municipal, d'attribuer la place Duplex à la construction du Pavillon syndical, déclara que, loin d'être hostile au choix des délégués, il verrait, au contraire, volontiers le Palais du Travail, s'élever sur cet emplacement.

La place Duplex fut donc concédée aux membres de la commission exécutive, mais à condition que l'édifice n'aurait pas une durée excédant celle de l'Exposition. Le jour de la clôture de la grande kermesse, la Ville de Paris devait reprendre son terrain.

Ceci ayant été nettement stipulé, la commission municipale de l'Exposition examina la demande de subvention qui lui était soumise par la commission exécutive.

Par une délibération du 15 décembre 1899, le conseil municipal accordait aux syndicats intéressés une subvention de 200,000 francs. Malheureusement, il ne fut pas spécifié, bien que la commission municipale de l'Exposition l'eût verbalement promis aux délégués, qu'un crédit supplémentaire pourrait être ultérieurement voté par le conseil, au cas où les municipalités de province ayant des Bourses de travail, et les sociétés coopératives ne feraient pas une souscription de 100,000 francs.

En outre, le conseil municipal ne consentait à l'attribution de la subvention de 200,000 francs que sous condition que l'Etat participerait pour une somme égale à l'édification du Palais du Travail.

L'Etat, par une loi du 16 mars 1900, votée par le Parlement sur la proposition du ministre du commerce et de l'industrie, accorda une subvention de 200,000 francs. Le comité de propagande et d'initiative du Palais du Travail invita alors les syndicats Bourses de travail et sociétés coopératives de province, à solliciter de leurs municipalités respectives des subventions qui ne s'élevèrent, contrairement aux prévisions, qu'à la somme de 12,950 francs.

Enfin le 11 juillet 1900, le conseil général du département de la Seine accordait une subvention de 20,000 francs. De leur côté les organisations ouvrières s'étaient inscrites pour une participation totale de 11,200 francs environ.

Le bloc des différentes subventions s'élevaient donc, en chiffres ronds, à la somme de 444,000 francs; mais les dates auxquelles elles avaient été votées paraissaient indiquer, dès le principe, qu'il serait matériellement impossible d'édifier le palais en temps utile pour permettre à l'œuvre de fonctionner, même pendant les dernières semaines de l'Exposition universelle.

En effet, la Ville de Paris, a voté sa quote part, le 15 décembre 1899, avec réserve qu'elle ne serait acquise que le jour où la subvention de l'Etat serait accordée. Or, le vote de cette dernière est du 16 mars 1900. La subvention du conseil général n'est venue que le 11 juillet suivant.

Devait-on, dès lors, renoncer à l'entreprise, abandonner le projet depuis si longtemps caressé d'une exposition ouvrière ayant son caractère propre? On eût dû y renoncer, raisonnablement, mais la com-

mission estimait qu'au lieu d'édifier le Palais du Travail comme une construction provisoire, il valait beaucoup mieux élever une construction définitive. Et elle se mit à l'œuvre, sans se préoccuper de l'Exposition universelle qui tirait à sa fin, avec la conviction qu'elle allait doter un quartier de Paris, qui en était dépourvu, d'un monument d'une incontestable élégance et d'une certaine valeur architecturale et sculpturale.

C'était donner enfin à la classe ouvrière, avec le pavillon du Travail, un abri où ses conceptions, ses études, ses travaux, ses constants efforts vers le progrès, pourraient à l'aise et sans contrainte se développer et se manifester diversement, soit dans des expositions permanentes ouvrières, des expositions d'art appliquées à l'industrie ou tout s autres manifestations.

La commission poussa les travaux sans relâche, fit appel au concours des Sociétés ouvrières, aux maçons, aux menuisiers, aux charpentiers, etc., pour l'édification en régie du monument, et sut inspirer une telle confiance à tous, qu'après que le crédit de 440,000 francs dont elle disposait fut épuisé, les ouvriers, comptant sur une nouvelle subvention du conseil municipal, travaillèrent sans exiger immédiatement leurs salaires, jusqu'à concurrence d'une somme de 173,367 fr. 77 cent.

Or, le conseil ne veut pas accorder de nouvelle subvention. Il a fait le sacrifice de 200,000 francs et s'inquiète peu de constater qu'en aidant à solder les 300,000 francs qui sont nécessaires pour achever le palais et désintéresser les ouvriers qui ont travaillé en régie, la Ville deviendra propriétaire d'un monument solide et durable, qui aura coûté un million. Car le palais est bâti sur un terrain appartenant à la Ville, et peut être facilement affecté soit à l'installation d'un musée, soit à une organisation intéressant les métiers et corporations, une sorte d'exposition permanente du travail.

Il est possible que le conseil municipal refuse de souscrire à la prétention, émise par la commission exécutive, de désaffecter, sans son autorisation, une place publique, qui ne lui a été concédée que pour une durée déterminée, place publique qui est, en outre, située au milieu d'un quartier populeux et relativement peu salubre. Mais il faut considérer que ce quartier s'assainit de jour en jour et que de larges voies vont être ouvertes incessamment, qui doivent précisément aboutir à la place Duplex et assainir de ce fait ce populeux quartier.

En outre, la caserne Duplex, dont l'insalubrité est connue, est appelée un jour ou l'autre à disparaître. Enfin, le morcellement partiel du Champ-de-Mars, actuellement à l'étude, semble plaider en faveur du maintien et de l'achèvement du Palais sur l'emplacement régulièrement, quoique temporairement concédé par le conseil municipal.

Grâce à l'obligeance de M. Philippon, qui a dressé les plans du monument, et en dirige la construction, nous avons pu visiter ce palais, dont la toiture et les aménagements n'ont pu être achevés. On en a garanti comme on a pu, par des bâches, les boiseries et les escaliers intérieurs, durement éprouvés par l'hiver pluvieux que nous venons de traverser.

Le Palais du Travail, qui ne comprend pas moins de 2,500 mètres de superficie, se compose d'un immense hall central avec coupole de quarante mètres de hauteur. Deux ailes aboutissent à ce hall, au milieu duquel descend un escalier monumental desservant les immenses galeries du premier étage.

Chacune des ailes a 650 mètres de superficie et 85 mètres de façade. Les annexes comportent salles de conférences, salles de spectacle, pouvant contenir 1,500 personnes. On y trouve des salles de restaurant, des cuisines complètes, des fours de boulanger, des installations pour charcutiers, pâtisseries, etc.

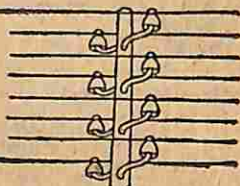
Enfin, dans les sous-sols sont aménagées des caves très vastes construites avec un souci réel du progrès moderne.

Telle est la situation.

En attendant que l'on discute si la Ville prendra ou non possession du palais édifié un peu par surprise sur son terrain, ou que l'on se décide ou non à le faire démolir, on se demande qui désintéressera les travailleurs qui ont compté sur une subvention complémentaire, laquelle, au début, pouvait leur paraître acquise.

R. R.

EURE



date à laquelle on espère que M. le juge d'instruction de Valles aura terminé son instruction dans l'affaire d'accapement des sucres, et rendu son ordonnance.

Outrage à la pudeur dans une prison.

Cinq individus poursuivis pour outrage public à la pudeur dans la prison de Châlons-sur-Marne sont assis dans le boxe des prévenus de la Chambre des appels de police correctionnelle, présidée par M. Martinet.

Ces individus ont été condamnés en première instance par le tribunal de Châlons-sur-Marne à des peines variant de trois à six mois de prison.

M. le conseiller Planteau fera le rapport dans l'affaire.

DERNIÈRES NOUVELLES DE PARIS

HIER SOIR ET CE MATIN

Le feu à l'hôtel Cahen-d'Anvers. — Un commencement d'incendie occasionné par le mauvais fonctionnement d'un calorifère, s'est déclaré, ce matin, à onze heures, dans l'antichambre de l'hôtel de M. le comte Cahen d'Anvers, 118, rue de Grenelle.

L'alarme fut aussitôt donnée et vingt minutes après, les pompiers de la caserne du Vieux-Colombier étaient maîtres du feu. Les dégâts sont assez importants. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Broyé par un train. — Des hommes d'équipe de la Compagnie du Nord ont relevé, ce matin, à quatre heures, sur la voie de Pontoise, à hauteur du kilomètre 3050, le cadavre horriblement mutilé d'un nommé François Bernard, âgé de vingt ans, laveur à la Compagnie, demeurant 29, rue du Landy, à la Plaine-Saint-Denis.

On suppose, qu'en voulant traverser les voies principales, cet infortuné a été surpris par un train venant de Paris. M. Mitelhauser, commissaire de police a ouvert une enquête.

Jeu dangereux. — Un ouvrier mécanicien, Théophile Leseche, âgé de vingt-et-un ans, qui, ce matin, vers onze heures, légèrement pris de boisson, jouait rue Cauchy, avec un revolver qu'il croyait déchargé, s'est logé une balle dans la tête. Relevé sans connaissance et transporté à l'hôpital Boucicaut, il est mort en y arrivant.

M. Cocilh, commissaire de police, a ouvert une enquête.

Mort subite. — Un boucher en gros, M. Edmond Laage, âgé de quarante-deux ans, demeurant 1, rue Mathis, qui, hier soir, s'était trouvé indisposé rue Saint-Dominique, est mort dans une pharmacie de la rue de Bourgogne, où il avait été transporté. Le défunt souffrait depuis longtemps d'une maladie de cœur.

Excès de vitesse. — Vingt-quatre contraventions ont été dressées hier pour excès de vitesse contre des conducteurs d'automobiles.

LA BOURSE D'AUJOURD'HUI

Deux heures.

Les places étrangères sont fermes et,

un niveau généralement inférieur à celui de samedi.

BOURSE DE BRUXELLES

1 heure

La fermeté domine au marché à terme. Les chemins espagnols sont pourtant plus lourds. Le Métropolitain de Paris 660, la Russe-Française privilégiée 230 à 232, la Société parisienne électrique 343. Au comptant, les affaires sont restreintes. Les valeurs industrielles sont offertes, Banque Nationale 3,300, Dniéproviennne 2,710, Chemins de fer Congo ordinaire 2,000, Fondateur 8,175, Ordinaire Katanga 1,335, Asturienne 4,900, Courcelles-Nord 1,545, Levant du Flénu 3,000, Patience et Beaujonc 665.

BOURSE DE COMMERCE

DU 6 MAI

ÉPOQUES	BLÉS		FARINES	
	1 h.	2 h.	1 h.	2 h.
Courant..	19 30a	19 45a	24 25a	24 40a
Prochain.	19 60	19 70	24 50	24 75
juil.-août.	19 95	20 05	25 15	25 25
4 de mai.
4 derniers	20	20 10	26	26 05

	AVOINES		SEIGLES	
	1 h.	2 h.	1 h.	2 h.
Courant..	19 35a	19 40	15 ..a	15 ..a
Prochain.	19 40	19 40	15	15
juil.-août.	19 65	19 05	14 75	14 75
4 de mai.
4 derniers	17	17	14 25	14 50

	HUILE DE COLZA		HUILE DE LIN	
	1 h.	2 h.	1 h.	2 h.
Courant..	69 50a	69 50	73 50a	74 ..a
Prochain.	67	67	71 75	71 50
4 derniers	63 25	63 50	64 75	64 50
4 de mai.

	SPIRITUEUX		SUCRES	
	1 h.	2 h.	1 h.	2 h.
Courant..	28 75a	28 75a	29 02a	29 02a
Prochain.	28 75	28 75	28 62	29 02
juil.-août.	29	29	29 75	29 75
4 dernier.	29 75	29 75	26 87	26 75
4 d'octob.	27 25	27 25
4 premier.
4 de mai.

Marché aux bestiaux de la Villette.

Espèces	Ame-	Ven-	Prix	P-M	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
	nés	us	extrêmes		qté	qté	qté
Bœufs...	2.037	1.957	0 88 à 1 52	303	1 42	1 20	0 96
Vaches...	1.044	924	0 76 à 1 42	246	1 40	1 16	0 82
Taureaux	269	250	0 74 à 1 18	308	1 14	0 94	0 82
Veaux...	1.627	1.600	1 40 à 2 25	72	2 00	1 90	1 70
Moutons.	20.552	19.000	1 30 à 2 06	19	2 00	1 70	1 40
Porcs gr.	4.001	4.001	1 08 à 1 30	87	1 28	1 25	1 22

Peaux de mouton, de 1 50 à 6 ...
 Vente plus facile pour le gros bétail, plus difficile pour les veaux; difficile pour les moutons, moyenne pour les porcs.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Le Havre, 6 mai. — Marché à terme (ouvert). Coton trésoirdinaire Louisiana. Ventes de la journée, 4,900 balles. On cote: Tendances calmes.
 Mai..... 50 .. Septembre... 49 87 Janvier... 46 37
 Juin..... 50 12 Octobre... 48 62 Février... 46 25
 Juillet.... 50 12 Novembre 47 37 Mars..... 46 ..
 Août..... 50 .. Décembre.. 46 62 Avril..... ..

Laines. Buenos-Ayres ensuit. Ventes de la journée. balles. On cote: Tendances soutenue.
 Mai..... 125 50 Septembre 129 .. Janvier... 131 ..
 Juin..... 126 50 Octobre... 129 50 Février... 133 50
 Juillet.... 127 50 Novembre 130 .. Mars..... 134 50
 Août..... 128 .. Décembre.. 130 50 Avril..... ..

Cafés. Santos good average. Ventes du jour, 11,000 sacs. On cote (midi): Tendances calmes.
 Mai..... 37 75 Septembre 38 75 Janvier... 39 50
 Juin..... 38 .. Octobre... 39 50 Février... 39 50
 Juillet.... 38 25 Novembre 39 75 Mars..... 39 75
 Août..... 38 50 Décembre.. 39 .. Avril..... ..

Hambourg, 6 mai. — Sucres de betteraves. Tendances calmes. On cote allemand 85 degrés: vendeurs acheteurs
 Courant..... 9 67 9 57
 Août..... 9 75 9 70
 3 d'octobre... 9 62 ..
 3 premiers... 9 20 9 15

Magdebourg, 6 mai. — Sucres de betteraves. Ten-

DERNIÈRES NOUVELLES DE PARIS

HIER SOIR ET CE MATIN

Le feu à l'hôtel Cahen-d'Anvers. — Un commencement d'incendie occasionné par le mauvais fonctionnement d'un calorifère, s'est déclaré, ce matin, à onze heures, dans l'antichambre de l'hôtel de M. le comte Cahen d'Anvers, 118, rue de Grenelle. L'alarme fut aussitôt donnée et vingt minutes après, les pompiers de la caserne du Vieux-Colombier étaient maîtres du feu. Les dégâts sont assez importants. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Broyé par un train. — Des hommes l'équipe de la Compagnie du Nord ont relevé, ce matin, à quatre heures, sur la voie de Pontoise, à hauteur du kilomètre 3050, le cadavre horriblement mutilé d'un nommé François Bernard, âgé de vingt ans, laveur à la Compagnie, demeurant rue du Landy, à la Plaine-Saint-Denis. On suppose, qu'en voulant traverser les voies principales, cet infortuné a été surpris par un train venant de Paris. M. Mitlhäuser, commissaire de police a ouvert une enquête.

Jeu dangereux. — Un ouvrier mécanicien, Théophile Lesech, âgé de vingt-et-un ans, qui, ce matin, vers onze heures, légèrement pris de boisson, jouait rue Cauchy, avec un revolver qu'il croyait déchargé, est logé une balle dans la tête. Relevé sans connaissance et transporté à l'hôpital Necker, il est mort en y arrivant. M. Cocilh, commissaire de police, a ouvert une enquête.

Mort subite. — Un boucher en gros, M. Léon Laage, âgé de quarante-deux ans, demeurant 1, rue Mathis, qui, hier soir, avait trouvé indisposé rue Saint-Dominique, est mort dans une pharmacie de la rue de Bourgogne, où il avait été transporté. Le défunt souffrait depuis longtemps d'une maladie de cœur.

Excès de vitesse. — Vingt-quatre conventions ont été dressées hier pour excès de vitesse contre des conducteurs d'automobiles.

BOURSE D'AUJOURD'HUI

Deux heures.

Les places étrangères sont fermes et la tendance est bonne, en raison de la reprise du travail à Montceau. Certains départements, toutefois, font preuve d'un peu de lassitude.

3 0/0 est hésitant à 101 78. L'italien reste ferme à 96 50. L'extérieure espagnole revient de 73 25 à 75. Les chemins espagnols, sont également un peu moins bien. Brésil 4 0/0 progresse encore, au début de la Bourse à 71 88 contre 71 60 samedi; les réalisations de bénéfices le ramènent à 70 pour reprendre ensuite à 71 50, mais il y a un peu de tassement sur les rentes françaises : Turc D 25 35 au lieu de 25 32. Les établissements de crédit sont bien tenus. Le Lyonnais à 1,058, la Banque de France à 1,108, l'Internationale à 40. Le Lyon faiblit à 1,682, tandis que le Nord revient à 2,168.

Les valeurs de traction sont en faibles hausses; la Thomson à 1,172, la Traction Industrielle à 1,172, la Traction Métropolitaine revient de 660 à 655. Les valeurs sud-africaines se tiennent à

BOURSE DE COMMERCE

DU 6 MAI

ÉPOQUES	BLÉS		FARINES	
	1 h.	2 h.	1 h.	2 h.
Courant..	19 30	19 45	24 25	24 40
Prochain.	19 60	19 70	24 50	24 75
Juill.-août.	19 95	20 05	25 15	25 25
4 de mai.
4 derniers	20 ..	20 10	26 ..	26 05

ÉPOQUES	AVOINES		SEIGLES	
	1 h.	2 h.	1 h.	2 h.
Courant..	19 35	19 40	15 ..	15 ..
Prochain.	19 40	19 40	15 ..	15 ..
Juill.-août.	19 05	19 05	14 75	14 75
4 de mai.
4 derniers	17 ..	17 ..	14 25	14 50

ÉPOQUES	HUILE DE COLZA		HUILE DE LIN	
	1 h.	2 h.	1 h.	2 h.
Courant..	69 50	69 25	73 50	74 ..
Prochain.	67 ..	67 ..	71 75	71 50
4 derniers	63 25	63 50	64 75	64 50
4 de mai.

ÉPOQUES	SPIRITUEUX		SUCRES	
	1 h.	2 h.	1 h.	2 h.
Courant..	28 75	28 75	29 62	29 62
Prochain.	28 75	28 75	29 62	29 62
Juill.-août.	29 ..	29 ..	29 75	29 75
4 dernier.	29 75	29 75	28 75	28 75
4 d'octob.	27 25	27 25
4 premier.
4 de mai.

Marché aux bestiaux de la Villette.

Espèces	Ame-nes	Ven-dus	Prix extrêmes	P-M	1 ^{re} qté	2 ^e qté	3 ^e qté
Bœufs...	2.037	1.057	0 88 à 1 52	303	1 42	1 20	0 96
Vaches...	1.044	924	0 76 à 1 42	246	1 40	1 16	0 82
Taureaux	269	250	0 74 à 1 18	308	1 14	0 94	0 82
Veaux...	1.637	1.600	1 40 à 2 25	72	2 00	1 80	1 70
Moutons.	20.532	19.000	1 30 à 2 06	19	2 00	1 70	1 40
Porcs gr.	4.001	4.001	1 08 à 1 30	87	1 28	1 25	1 22

Peaux de mouton, de 1 50 à 6 ..
 Vente plus facile pour le gros bétail, plus difficile pour les veaux; difficile pour les moutons, moyenne pour les porcs.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Le Havre, 6 mai. — Marché à terme (ouvert). Coton extraordinaire Louisiane. Ventes de la journée, 4.900 balles. On cote: Tendances calmes.
 Mai..... 50 .. Septembre 49 87 Janvier... 46 37
 Juin..... 50 12 Octobre... 48 62 Février... 48 25
 Juillet... 50 12 Novembre 47 37 Mars..... 48 ..
 Août..... 50 .. Décembre. 46 62 Avril..... ..

Laines, Buenos-Ayres en suint. Ventes de la journée, 4.900 balles. On cote: Tendances soutenues.
 Mai..... 125 50 Septembre 129 .. Janvier... 131 ..
 Juin..... 126 50 Octobre... 129 50 Février... 133 50
 Juillet... 127 50 Novembre 130 .. Mars..... 134 50
 Août..... 128 .. Décembre. 130 50 Avril..... ..

Cafés, Santos good average. Ventes du jour, 11.000 sacs. On cote (midi): Tendances calmes.
 Mai..... 37 75 Septembre 38 75 Janvier... 39 50
 Juin..... 38 .. Octobre... 39 50 Février... 39 50
 Juillet... 38 25 Novembre 39 75 Mars..... 39 75
 Août..... 38 50 Décembre. 39 .. Avril..... ..

Hambourg, 6 mai. — Sucres de betteraves. Tendances calmes. On cote allemand 88 degrés:
 vendeurs acheteurs
 Courant..... 9 67 9 57
 Août..... 9 75 9 70
 3 d'octobre... 9 62 9 ..
 3 premiers... 9 20 9 15

Magdebourg, 6 mai. — Sucres de betteraves. Tendances calmes. On cote allemand 88 degrés:
 vendeurs acheteurs
 Courant..... 9 65 9 57
 Juillet..... 9 67 9 62
 Août..... 9 72 9 35
 3 d'octobre... 9 02 8 97

Londres, 6 mai:
 Sucres de betteraves:
 vendeurs acheteurs
 Courant... 9 7 .. / . 9 6 .. / .
 Juillet... 9 7 .. 1/4 9 6 .. 1/2
 Août..... 9 7 .. 3/4 9 7 .. 1/2
 3 d'octobre 9 / . 8 11 .. 3/4

Liverpool, 6 mai. — Cotons: Disponible, calme. Ventes, 7.000 balles. Importations balles. Futurs calmes. Baisse 1/64 à 2/64.

Londres, 6 mai. — Blés, un plus faciles. Cargaisons arrivées: 0; à vendre: 1. Mais calmes mais soutenus. Orges, calmes mais soutenus. Avoines, calmes mais soutenues.

Le Matin

PUBLIE TOUS LES JOURS

TROIS FEUILLETONS

DI 6 MAI